

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Société d'une messe. — IV M. Elias Bouchard, p. s. s. — V Jeanne d'Arc en campagne en 1914. — VI Retraites fermées pour les prêtres. — VII A la Providence : vêtue et profession religieuse. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 10 janvier

On publie :

La législation sur les fiançailles et le mariage.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 10 janvier

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Epiphanie, **semi-double**; mém. de l'Oct.; préf. de l'Epiphanie. — Aux vêpres du dim., mém. de l'Oct. et de saint Hygin.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

09090

Le dimanche, 17 janvier

Diocèse de Montréal. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite; du 17, saint Sulpice.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 14 janvier, saint Hilaire; du 16 janvier, saint Marcel.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 16 janvier, sainte Priscille (Ditchfield).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 janvier, saint Antoine abbé (Starnesboro).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite (Sheenboro).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 13 janvier, sainte Véronique.

Vicariat apostolique de Témiscamingue. — Du 17 janvier, saint Antoine abbé (Latulipe). J. S.

BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

CORRESPONDANCE ROMAINE

LE Souverain-Pontife n'a point encore donné son encyclique dite de prise de possession⁽¹⁾. C'est une coutume qui ne remonte qu'au XVIIe siècle; mais à la quelle, à partir de cette époque, les pontifes romains ont toujours été fidèles. On l'attend avec impatience pour divers motifs. Beaucoup voudront y voir l'orientation politique du nouveau pontificat et probablement en tortureront les termes pour y trouver ce qu'ils désireraient y voir. Ils oublient que le pape peut, et, dans certains cas doit, faire de la politique, ne pouvant se désintéresser des divergences qui arrivent entre les Etats chrétiens, et, d'un côté ou de l'autre, atteignent la religion catholique. Cependant le pape est avant tout, par-dessus tout notre chef religieux, celui qui nous est donné par Dieu pour nous conduire tous à la vie éternelle. Ce but étant celui que s'est proposé Jésus-Christ en constituant la primauté de Pierre sera, on ne saurait en douter, le fonds même de la première encyclique de Benoit XV. Pie X lui avait donné une formule, *tout instaurer dans le Christ*. Benoit XV peut trouver une autre formule, mais la substance sera la même. Il annoncera qu'il est monté, par la grâce de Dieu, sur le siège de Pierre, pour conduire au divin Maître, les individus, les familles et la société elle-même.

— Si Benoit XV n'a point encore parlé, est-ce à dire qu'il ne fait rien, ne prépare rien? Nous ne le croyons pas, mais nous, nous nous bornons à attendre alors que d'autres veulent prévoir. Eh bien, voyons un peu ce que ceux-là prévoient, d'autant plus que leurs déductions ne manquent pas d'une certaine vraisemblance et paraissent assez logiques.

(1) Cette lettre a été écrite quelques jours seulement avant la publication de l'encyclique qu'elle annonce.—*Note de la rédaction.*

— Ceux qui s'occupent le plus de ce que pourra dire ou faire le pape Benoit XV sont avant tout les Italiens. Le pape est chez eux, au milieu d'eux, et ils ressentiront les premiers les effets de l'orientation pontificale. Aussi se préoccupent-ils, et à défaut d'indications précises, escomptent-ils leurs désirs ou leurs craintes. Ne pouvant dire ce que le pape fait, ils veulent deviner ce qu'il fera.

— Les Italiens ont d'abord observé que le Souverain-Pontife a fait sonder toutes les cours européennes pour savoir quelles pourraient être les conditions de la paix et obtenir ainsi une base sûre pour développer son action en vue d'une prompte cessation de la guerre. Ce faisant, Benoit XV a certainement obéi à une pensée généreuse et chrétienne; et il l'indique bien dans sa première exhortation au monde chrétien où, parlant de cette guerre qui a si tristement assombri les derniers jours de Pie X et certainement abrégé sa vie, et est, comme il le dit, le fléau de la colère de Dieu, *flagellum iracundiae*. Nul ne saurait en désirer la continuation, le pape moins que tout autre, et tous ses efforts sont dirigés à en obtenir la cessation.

Ces idées qui sont très justes et la plus belle expression de la charité du Christ, suffisent amplement à expliquer le geste pontifical. Mais pour les Italiens, qui attribuent toujours à d'autres leurs visées personnelles, une explication si simple, si naturelle, ne saurait suffire. Le pape aurait un autre but qu'il cachait sous le manteau de la charité. Le voici.

— On se rappelle que lorsque fut ouvert le congrès de la paix à La Haye, Léon XIII fit des instances auprès de la reine Wilhelmine de Hollande pour y être admis. Comme pape, il ne pouvait se désintéresser de ces grandes assises, et, d'autre part, si quelqu'un pouvait rendre des services à ce congrès, en mettant à sa disposition son influence sur plus de

200 millions de catholiques, c'était assurément Léon XIII. Mais l'Italie veillait, et elle fit savoir à la reine de Hollande qu'elle ne supporterait en aucune façon que le pape entrât dans le congrès des nations rassemblées pour assurer la paix. Elle était tellement décidée à obtenir ce résultat que si on admettait Léon XIII à être représenté à La Haye, elle se retirerait elle-même et n'y assisterait point. La reine Wilhelmine se trouva fort embarrassée, elle ne pouvait prévoir ce coup de boutoir de l'Italie, et d'autre part on ne pouvait se passer de l'appui moral de cette puissance. Celle-ci était en effet liée par la Triple Alliance, et son attitude avait chance d'entraîner l'Allemagne et l'Autriche à refuser leur collaboration à une oeuvre dont l'Italie n'aurait point fait partie. Pour ces motifs, la reine de Hollande fut contrainte de faire savoir au Souverain-Pontife qu'il ne pouvait être admis dans le concert de ces puissances. On dissimula autant qu'on le put la brutalité de cette réponse. Le pape n'avait pas de territoire, pas d'armées pour l'appuyer et son vote serait par conséquent sans aucune autorité. Le coup fut dur pour Léon XIII et le cardinal Rampolla; et l'internonce en Hollande reçut l'ordre de revenir à Rome, laissant un simple secrétaire de l'internonciature pour expédier les affaires courantes.

— Telle est la situation. Et si le pape sonde les puissances dans un but de paix, c'est pour se ménager, au jour où s'ouvrira le congrès de la paix européenne, une place que cette fois on ne saurait lui refuser. L'Italie gardant la neutralité ne saurait faire entendre sa voix pour écarter le pape, car cette paix se fait en dehors d'elle, et d'autre part, les puissances belligérantes ont intérêt à ne point se passer du Souverain-Pontife. D'où un premier échec de l'Italie si celle-ci s'obstine à rester dans sa neutralité.

— Si l'on fait la paix on espère, et c'est un peu le voeu

de tous, sauf bien entendu de l'Allemagne et de l'Autriche, que ces deux dernières puissances seront vaincues et devront payer les frais de la guerre qu'elles ont déchainée sur l'Europe. Prenons cette hypothèse que les événements actuels permettent de considérer comme probable. Nous avons trois grandes puissances belligérantes et en plus la Belgique.

— Les relations du pape et de la Belgique sont excellentes et elles seront consolidées par la permanence au pouvoir du gouvernement catholique qui, depuis plus de vingt-cinq ans, régit les destinées de ce pays. Les circonstances douloureuses que traverse la Belgique ont montré que ce gouvernement était à la hauteur de son devoir et lui et le roi ont cimenté dans le sang l'alliance avec le peuple belge qui a lieu d'être fier de ceux qui sont à sa tête. La Belgique est donc acquise au pape Benoit XV ?

— La France irrégulière et sectaire que nous connaissons malheureusement trop traverse en ce moment une crise. Elle s'avance, à petits pas, il est vrai, sur le chemin de Damas. Mais diverses circonstances indiquent que le mouvement pourrait se précipiter sous la pression de l'opinion. On ne considère plus en France l'Eglise catholique comme une ennemie, ses prêtres comme les sangsues du peuple. Ces derniers vivent côté à côté avec les soldats et leur montrent combien la religion est un grand facteur du courage individuel et contribue, plus que toute autre chose, à la défense de la patrie. La guerre terminée, ces idées se feront plus jour encore, car le fracas des armes ne sera plus là pour les étouffer, et il est dans l'ordre des choses probables que le gouvernement devra dépouiller une partie au moins de son odieux sectarisme, car il ne serait plus suivi. Or cela l'amènera naturellement à causer avec Rome et pour avoir ce qu'il désire donner en échange quelque satisfaction. La France se trouvera donc forcément

inclinée à s'appuyer sur le pape dont elle aura besoin alors. D'autant plus que la question du protectorat reviendra sur l'eau et la guerre aura montré au gouvernement la sottise impardonnable qu'il a faite en s'en désintéressant pour se couvrir du manteau de la libre-pensée. Mais pour reprendre cette oeuvre, l'appui du pape est encore nécessaire, d'où un nouveau motif pour se mettre dans ses bonnes grâces. Cette question du protectorat touche particulièrement l'Italie qui a pris en Orient, sans y être aucunement autorisée, la protection des chrétiens ses nationaux. Si le pape la lui enlève, il ne fera que revenir à la situation de fait et de droit avant la séparation, et l'Italie, toujours neutre, n'aura qu'à s'incliner.

— L'Angleterre est une nation protestante, c'est vrai. Mais l'Irlande est catholique. Si la lutte dans l'Ulster a été suspendue pendant la guerre, elle reprendra plus vive à la paix. Et les catholiques irlandais, qui auront répandu leur sang sur les champs de bataille, en tireront un nouvel argument pour que le gouvernement du roi, exécutant les volontés de la Chambre des Communes, applique le *Home Rule*. Or le gouvernement pourra se trouver embarrassé et gêné par les orangistes. Il sera peut-être contraint de faire des transactions. Et pour les faire accepter par les Irlandais, il aura absolument besoin de l'appui du Souverain-Pontife, et naturellement pour pouvoir le demander il faudra qu'il lui offre quelque chose en échange.

— La situation est la même en Russie, mais pour un autre motif. On sait que le Tsar a promis l'autonomie de la Pologne formée, non seulement de la Pologne russe, mais des deux autres Polognes prussienne et autrichienne, qu'il est en train de prendre. Cette autonomie est un acte de sage politique. Mais pour qu'il soit vraiment efficace, il faut autre chose que de simples promesses. Il ne faut point oublier que les Polo-

nais russes considèrent, et on ne saurait le leur reprocher, le Tsar moins comme un père que comme un tyran. Et malgré l'*ukase* de 1905, les persécutions contre les catholiques, soit du rite latin, soit du rite grec (*uniates*), ont toujours été à l'ordre du jour et constituent le passe-temps habituel de la bureaucratie russe. Si les catholiques polonais qui sont dans la Pologne prussienne ont à se plaindre du gouvernement allemand, ils ne voient pas trop ce qu'ils auraient à gagner à passer de sous la botte impériale sous le fouet des cosaques. D'autre part les Polonais d'Autriche ont trouvé dans l'empereur François-Joseph un souverain dont ils n'ont point à se plaindre, ils ont toutes les libertés des autres sujets de l'empire et trouvent qu'ils auraient énormément à perdre à passer sous le joug moscovite. Or, pour rendre possible le groupement de ces trois états, pour faire une Pologne autonome, mais sous la surveillance du Tzar, il est de toute nécessité que le gouvernement impérial fasse appel au Souverain-Pontife. Tous les Polonais ou presque tous sont catholiques, et catholiques non seulement de nom, mais ils le sont de cœur et sont absolument dévoués au Souverain-Pontife. Un mot de cette autorité religieuse, qui est pour eux celle de Jésus-Christ, aurait une influence considérable pour cimenter en un seul peuple ces trois fractions de la Pologne et faire accepter l'incorporation, tout en restant dans l'autonomie, à l'empire Russe. Là encore pour que le Tsar puisse compter sur l'appui du Souverain-Pontife, il faut que de son côté il lui donne des gages et fournisse les satisfactions que pourra demander Benoit XV.

— On voit donc que, pour une raison ou une autre, les puissances belligérantes ont un intérêt majeur à mettre le Souverain-Pontife de leur côté et naturellement à faire pour lui ce qu'il pourrait demander et qui fut dans les limites du possible.

— Or, disent les Italiens, le pape Benoit XV, qui a tou-

jours à coeur la question romaine, a un intérêt majeur à la voir terminer. C'est aussi l'intérêt de l'Italie, évidemment. Mais ce pays ne voit pas les choses de cet oeil. Le pape est au Vatican, il a des ambassadeurs, la franchise télégraphique et postale. Il reste que pour l'Italie il n'est point un souverain. La meilleure preuve en est que *la loi des garanties* est un contrat unilatéral que n'a jamais accepté le pape et que l'Italie déclare une affaire d'ordre intérieur dont n'ont pas, ainsi qu'elle l'a maintes fois déclaré, à s'occuper les autres puissances. Le Vatican ne jouit pas de l'extraterritorialité, c'est une enclave dont l'Italie n'a pas encore pris de fait possession. Jusqu'à ce que cette prise de possession s'effectue, elle interdit elle-même à ses officiers civils, huissiers, agents de police, etc., d'y pénétrer. Mais ces agents, remarquons le bien, sont arrêtés au seuil de la porte de Bronze du Vatican, non pas parce qu'ils pénétreraient en territoire étranger, mais parce que le gouvernement le leur a défendu.

— Telle est la situation actuelle, essentiellement instable. Car ce qu'a fait l'Italie en 1871, elle peut le défaire aujourd'hui. Or il y aurait un moyen, disent-ils, de régler définitivement la question, et Léon XIII l'a cherché à plusieurs reprises. Ce serait de mettre *la loi des garanties*, modifiée par quelques retouches indispensables, sous la sauvegarde des puissances bellicérantes. Cette loi, au lieu d'être nationale, deviendrait internationale. Et si jamais l'Italie voulait s'y soustraire, les puissances qui y aurait apposé leur signature comme parties contractantes pourraient rappeler l'Italie à l'accomplissement de ses devoirs. Or l'Italie a toujours écarté cette solution, qui est cependant naturelle, laisse en apparence les choses dans l'état, mais donne au pape une situation tout-à-fait indépendante de l'Italie. Il n'y aurait plus seulement au Vatican le drapeau de la Garde-Suisse. Il serait accompagné des drapeaux

français, belges, anglais et russes, et ceux-ci constitueraient la plus efficace de toutes les protections. L'enclave du Vatican serait petite, il est vraie, mais elle serait absolument au pape qui jouirait dans ce petit état des pouvoirs souverains. Les arrêts qu'avaient rendus les tribunaux du gouvernement français, refusant de reconnaître la souveraineté du pape, passeraient aux archives, et une nouvelle ère commencerait pour le chef de l'Eglise.

— Et les Italiens, après avoir fait cette série de raisonnements que nous venons de résumer, terminent par cette considération. Si nous restons dans la neutralité, comment ferons-nous au congrès de la paix, pour nous opposer aux revendications du Souverain-Pontife, redemandant son indépendance en se faisant reconnaître par les puissances belligérantes comme souverain. Notre voix n'aura plus d'autorité parce que nous n'aurons point pris part à la guerre ni aidé en quelque manière ceux qui vont décider directement de questions qui nous touchent au fond de l'âme. Et c'est un des motifs qu'ils mettent en avant pour que l'Italie sorte de la neutralité. Il faut que notre voix soit écoutée dans ce congrès de la paix pour que nous puissions au moins combattre les prétentions pontificales. Et pour cela il faut que nous partions en guerre. Voilà ce qui se dit, et ce serait un contraste piquant de voir l'Italie entrer en guerre précisément parce que Benoit XV veut la paix.

DON ALESSANDRO.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 29 décembre 1914.

M. l'abbé F.-X. Plante, ancien curé de Saint-Edouard de Napierville, décédé hier à l'Hôpital des Incurables, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.

M. ELIAS BOUCHARD, P. S. S.

OSE rare à Saint-Sulpice: la mort a fauché parmi les jeunes, cette année. Paris, Baltimore et Montréal, à tour de rôle et à quelques semaines d'intervalle, ont porté le deuil de trois confrères n'ayant pas atteint la trentaine. Montréal, hélas! a perdu un saint.

M. Elias Bouchard était né à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix, le 5 novembre 1885. Il suivit ses parents à Montréal. Les circonstances l'ayant mis en relations avec les religieuses du " Couvent d'Hochelaga ", il devint leur servent de messe. C'est sans doute au pied de l'autel de leur chapelle qu'il prit le goût des cérémonies liturgiques et qu'il entendit l'appel du Maître. En tout cas, nous le voyons entrer bientôt au Petit Séminaire, en 1898.

Intelligent, d'un caractère irréprochable, il ne croyait pas que le rôle d'un bon élève dût être un rôle passif. Il prenait l'initiative du bien. Un de ses confrères nous raconte qu'étant arrivé dans la maison, l'année commencée, et, à cause de ses études antérieures, ayant été placé immédiatement en méthode, il avait trouvé en Elias Bouchard, non-seulement un aimable condisciple, mais un guide, qui s'était évertué à lui chercher des amis et à l'éloigner des camarades qu'il jugeait moins recommandables. L'élève de méthode faisait déjà preuve de cet esprit judicieux, que l'on remarquera en lui au séminaire de Théologie. Ce fut cette même année qu'il tomba gravement malade. Guéri une première fois, une rechute le mit en danger de mourir. Au témoignage d'hommes sérieux, ce furent des prières à M. Olier et l'application d'une de ses reliques qui le ramenèrent à la santé. Dès ce moment sa vocation sulpicienne s'affirma.

Ses études philosophiques et théologiques terminées, il partit pour Paris. Il y fut ordonné, le 18 décembre 1909, au cours

de sa *solitude*. De cette année de calme, de réflexion, de prière, et de fou rire — la maladie des noviciats — Elias garda le plus excellent souvenir. Lui, dont ses camarades avaient toujours dit qu'il avait l'*esprit*, put y étudier à loisir les traditions de la famille dont il était depuis longtemps l'enfant. Il y contracta aussi de fidèles amitiés, et sur son lit de mort, il pria l'auteur de ces lignes d'écrire à son directeur d'alors pour lui dire adieu.

Son noviciat terminé, il alla passer les vacances à Rome. A la beauté des monuments de la Ville éternelle il ne fût certes pas indifférent, mais il fut surtout occupé de ses grands souvenirs chrétiens. Il aimait à visiter les lieux sanctifiés par le passage des hommes de Dieu. Il les recherchait pour y réchauffer sa piété.

De retour à Paris, il étudia les lettres à l'Institut Catholique et au Séminaire Normal, alors sous la double direction de M. Monier, un fin lettré, et de M. Vigourel, un liturgiste consommé. Après quelques mois, l'état de sa santé, qui n'avait jamais été florissante, s'étant aggravé, il dut prendre du repos. Un séjour assez long à l'infirmerie l'ayant remis sur pieds, il fit un voyage dans le midi, voyage de pèlerin beaucoup plus que de touriste. Il visita Lourdes, Sangeac --- aux souvenirs sulpiciens — Ars et Paray. Il revint assez fort pour attendre l'été et le moment de retourner au pays en juillet 1911.

Désigné depuis longtemps comme professeur à l'Ecole Sacerdotale, il en fut un des fondateurs. Et vraiment, il était né pour elle : de là le vide que sa mort y a creusé. Maître de discipline, maître de cérémonies, professeur, il s'acquitta de ces différentes charges avec un égal succès et un dévouement sans défaillance. Avec cela, très gai. Il me disait dernièrement, en parlant d'un jour de pluie : " On avait des bleus autour de moi... Alors j'ai fait tant de singeries qu'ils ont fini

par rire." Dans un autre ordre de choses, où il faut un talent très spécial, les cérémonies, il excellait encore. Aussi ses chers enfants s'acquittaient-ils de leurs fonctions avec une perfection et une piété peu ordinaires. C'est que la beauté du culte lui tenait au coeur.

Très fatigué à la fin de l'an dernier, il avait dû passer ses vacances entières à la campagne. De retour, il ne tarda pas à souffrir davantage. Réduction du travail, régime, rien n'y fit. Sa digestion devint si laborieuse qu'il fallut lui conseiller l'Hôtel-Dieu. Il quitta son cher séminaire avec — dit-on — un pressentiment qu'il n'y rentrerait pas et en offrant sa vie pour la santé d'un prêtre qui lui était très cher.

La maladie fit de rapides progrès dont le malade ne se rendait pas compte. Ses nerfs surexcités lui faisaient passer des nuits angoissantes. Mais le jour, il se sentait mieux. " Il me semble, me confiait-il, que si le médecin me disait : levez-vous et allez-vous en, je me lèverais et je serais très bien. " Illusion ! Les docteurs avaient parlé de tuberculose des reins. Bientôt ils prévirent l'urémie. Un soir, un prêtre qu'Elias aimait lui dit qu'il allait mourir. Le lendemain, en présence de son père, de sa mère, de sa petite soeur, de quelques confrères, il communiait en viatique et recevait l'extrême-onction, répondant aux prières avec ferveur et simplicité. Il avait toute sa connaissance. J'essayai de l'encourager en lui rappelant que le sacrement des malades guérit souvent leur corps en même temps qu'il purifie leur âme. — " Non, me dit-il, je sens que ma vie est finie. " Nous nous regardâmes un instant, ses yeux grands ouverts se fixèrent sur les miens, je lui serrai la main et je m'en allai. Le lendemain fut douloureux : c'était la lutte de l'âme s'arrachant à la terre. Le surlendemain, 3 décembre, il expirait.

Ses funérailles, comme toutes celles des Sulpiciens, furent belles et touchantes, plus touchantes que de coutume, parce que

les voix enfantines de ses élèves s'étaient jointes aux voix graves de leurs aînés du Grand-Séminaire, pour chanter les sublimes prières de l'Eglise.

Au sortir de la cérémonie, un confrère nous disait : " Je n'ai jamais remarqué autour de moi, à la mort d'un jeune prêtre, une douleur aussi unanime et aussi émue." Un autre, à la tête grise, nous racontait en pleurant que le cher défunt avait chanté sur son lit de mort des cantiques français et des hymnes latines. M. Elias Bouchard nous était très cher, parce qu'il était la bonté et la simplicité mêmes. Il était aussi *la règle* même. M. le Supérieur a pu lui rendre ce témoignage devant Son Eminence le cardinal Bégin, qu'il avait été toute sa vie un séminariste. Oui, et, par là, un saint, un saint aimable.

OLIVIER MAURULT, P. S. S.

JEANNE D'ARC EN CAMPAGNE EN 1914

L est un fait indéniable, puisque n'importe qui peut le contrôler. Chacun d'ailleurs en tirera les conclusions convenables. Alors que tout, ou à peu près, est détruit dans les églises, la statue de Jeanne d'Arc, à notre connaissance, est restée intacte, au moins en sept endroits : à Sommesous, où nous sommes, à Suippes, à Souain, à Saint-Hilaire-le-Grand, au musée de Reims et à la cathédrale de Reims.

A Sommesous, l'église n'est plus qu'une ruine, et Jeanne est debout sans une blessure.

A Saint-Hilaire, tout est détruit, à peine reste-t-il trois maisons intactes, et Jeanne est debout sans une égratignure.

A Suippes, le clocher, les cloches, le beffroi, l'horloge, la voûte et ses nervures sont tombés en décombres sur le pavé, et Jeanne d'Arc, posée pourtant au plus fort du danger contre un des quatre piliers de la tour est demeurée debout sans une

éraflure, dans l'attitude qui convient : son oriflamme sur son cœur et les yeux au Ciel prêchant à tous l'amour de la patrie et la confiance en Dieu.

Quelles conclusions convient-il de déduire de ce fait ? Certes, il faut être prudent quand il s'agit d'enregistrer les interventions visibles du monde surnaturel dans les événements d'ici-bas. Cependant une préservation étonnante n'a pas manqué de frapper les moins crédules et semble de bon augure. Jeanne reste avec nous !

Au XV^e siècle, Jeanne d'Arc a sauvé la France, en conduisant, au nom de *Messire Dieu*, les soldats français sur les champs de bataille. Ne voudrait-elle pas dire qu'elle la sauvera encore, en 1914, en dirigeant nos armées du haut du ciel ? — Et de même que nos officiers reçoivent, à juste titre, pendant cette campagne, des citations à l'ordre du jour, des décorations, de nouveaux galons, je me figure que Jeanne d'Arc, elle aussi, attend de l'avancement à la fin de la guerre.

Le pape Pie X a décerné à la fille de Dieu le titre de Bienheureuse, sûrement Benoît XV, élu général en chef de l'Église au bruit du canon, l'élèvera, dans une prochaine promotion, au grade supérieur, et tous les chrétiens la salueront bientôt de l'invocation : " Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous. " — Plus tôt encore, je l'espère, la France, qui déjà par la voix populaire célèbre la Pucelle d'Orléans comme l'héroïne nationale, voudra, sans retard, fêter officiellement la Libératrice perpétuelle de la patrie et déclarer le 8 mai fête nationale. " Si nous avions une Jeanne d'Arc ", disent les Allemands. Mais ils ne l'auront jamais ! Dieu n'envoie une Jeanne d'Arc qu'à la France.

UN AUMÔNIER MILITAIRE.

RETRAITES FERMEES POUR LES PRETRES

DEUX retraites fermées pour les prêtres auront lieu au commencement de cette année à la Villa Saint-Martin.

La première destinée à MM. les curés, commencera le lundi soir, 11 janvier, et se terminera le samedi matin, 16 janvier ; la seconde pour MM. les vicaires, commencera le lundi soir, 8 février, et se terminera elle aussi le samedi suivant.

Tous ceux qui désireraient prendre part à ces pieux exercices sont priés d'envoyer leur nom au Père Archambault, s. j., Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe.

Chaque retraite commencera à 8 heures du soir. On se rend à la Villa Saint-Martin par les tramways Saint-Laurent, Cartierville, qui quittent le coin de la rue Mont-Royal et de l'Avenue-du-Parc, toutes les vingt minutes. On descend au terminus de Cartierville et on traverse le pont.

A LA PROVIDENCE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

LE 18 novembre, M. l'abbé Z. Alary, aumônier de la Maison-Mère, présidait une cérémonie de vêtue.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Azilda Bossé, de Manchester, N. H. ; Eva Filteau, de Charny ; Bertha Chaumont, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Albina Saint-Denis, Bertha Normandeau, Clara Dufresne, Françoise Renaud, Bernadette Farand, de Montréal ; Rosilda Coutu, de Sainte-Elisabeth ; Rose-Alba-Côté, de La-Baie-du-Febvre ; Yvonne Lavigne, de Trout Creek, Ont. ; Juliette Poirier, de Shédiac, N. B. ; Yvonne Tardif, de Saint-André Avellin.

Le Rév. Père M. D. Laferrière, o. p., supérieur du couvent des Dominicains, à Notre-Dame-de-Grâces, prédicateur de la retraite annuelle, donna l'allocution de circonstance.

Le lendemain, 19 novembre, en la fête de sainte Elisabeth, patronne de l'Institut, Mgr G.-M. LePailleur, P. D., curé de Saint-Enfant-Jésus, présidait une cérémonie de profession religieuse.

Ont émis les vœux annuels : Mlles Albertine Mongrain, dite Soeur Armandine, de Saint-Jacques-des-Piles; Léonie Véber, dite Soeur Pierre Fourier, de Valleyfield; Antoinette Michel, dite Soeur Césarie, de Manchester, N. H.; Espérance Plante, dite Soeur Adelpius, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil; Doria Roy, dite Soeur Marie-Fidélia, de Navan, Ont.; Phélonise Léger, dite Soeur Juvénien, de Leger Brook, N. B.; Emélia Castonguay, dite Soeur Jérémias, de Saint-André-d'Argenteuil; Marie Bordeleau, dite Soeur Osmane, de Grand'Mère; Marie-Laure Cloutier, dite Soeur Marie-de-l'Annonciation, de Fraserville; Albertine Nadon, dite Soeur Addée, de Saint-Adèle; Marie-Rose Béland, dite Soeur Alvarez, de Louiseville; Elisabeth Martin, dite Soeur Generosa, de Timmins, Ont.

Ont émis les vœux perpétuels : Mlles Marie-Louise Chaumont, dite Soeur Adélar-Marie; Maria Pelletier, dite Soeur Edouard-Marie.

Le sermon fut prêché par l'officiant. M. l'abbé Z. Alary, aumônier, célébra le saint sacrifice de la messe.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	12 janvier.	— Séminaire de Sainte-Thérèse.
Jeudi,	14 " "	— Couvent de Lachine. Sourdes-Muettes.
Samedi,	16 " "	— Saint-Wilbrod.